

REPUBLIQUE FRANCAISE

-----  
Département des Alpes de Haute Provence  
-----

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 6 juin 2017

Nombre d'élus en exercice : 22

Présents : 12

Absents : 10

Votants : 12

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

**COMMUNICATION N° 2017-04**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES COMMUNICATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DES ALPES DE HAUTE PROVENCE**

L'an deux mille dix-sept et le 20 juin, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Claude FIAERT.

**Etaient présent(e)s :**

Mesdames Delphine BAGARRY, Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Geneviève PRIMITERRA.

Messieurs Patrick BOUVET, Robert GAY, Jacques LARTIGUE, André LAURENS, Christian LOGIER, Serge SARDELLA.

**Etaient excusé(e)s :**

Mesdames Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Patricia GRANET, Nathalie PONCE-GASSIER, Brigitte REYNAUD.

Messieurs Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Patrick MARTELLINI, Pierre POURCIN, Gilbert SAUVAN.

Madame BALASSE a été désignée secrétaire de séance par le Président.

**Objet : Compte-rendu de la délégation accordée au Président en matière de marchés à procédure adaptée**

**Le Président FIAERT expose :**

Par délibération n° 2015-51 du 2 juin 2015, le Président du conseil d'administration est autorisé, pour la durée de son mandat, à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures ou de service passés selon une procédure adaptée. L'avis simple de la Commission d'Appel d'Offres est nécessaire au préalable s'agissant de la signature des marchés publics et accords-cadres à procédure adaptée d'un montant supérieur à 90 000 € HT.

En application de l'article L.1424-30 du Code général des collectivités territoriales, le Président du Conseil d'Administration, représentant légal de l'établissement public, rend compte à l'organe délibérant des décisions qu'il a prises concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres de travaux, fournitures et services, passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant ou de leur nature.

Dans le cadre de cette délégation, les marchés publics suivants ont été attribués :

**1) Formation au caisson à feux en espaces clos et semi-ouverts**

Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot unique	Société PSC 39100 JOUHE	15 995,00 €

**2) Prestation de formation au permis poids lourds (catégorie C) et remorques (catégorie BE) pour les besoins du SDIS 04 — Marché à bons de commande multi-attributaires**

Lot	Entreprises attributaires	Prestations	Montant unitaire HT
Lot unique	ECF 05000 GAP	<p>Formation permis poids lourds – épreuves théoriques – épreuves plateau et route et présentation du dossier conformément au CCP. Forfait pour 4 présentations maximum pour une personne</p> <p>Formation permis remorques lourds – épreuves théoriques – épreuves plateau et route et présentation du dossier conformément au CCP. Forfait pour 4 présentations maximum pour une personne</p> <p>Tests d'évaluation préalable pour le permis poids lourds</p> <p>Tests d'évaluation préalable pour le permis remorque</p>	<p>1 600,00 €</p> <p>500,00 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p>
Lot	Entreprises attributaires	Prestations	Montant unitaire HT
Lot unique	LATIL ALPES FORMATION 04200 SISTERON	<p>Formation permis poids lourds – épreuves théoriques – épreuves plateau et route et présentation du dossier conformément au CCP. Forfait pour 4 présentations maximum pour une personne</p> <p>Formation permis remorques lourds – épreuves théoriques – épreuves plateau et route et présentation du dossier conformément au CCP. Forfait pour 4 présentations maximum pour une personne</p> <p>Tests d'évaluation préalable pour le permis poids lourds</p> <p>Tests d'évaluation préalable pour le permis remorque</p>	<p>1696,80 €</p> <p>691,20 €</p> <p>0 €</p> <p>0 €</p>

Lot	Entreprises attributaires	Prestations	Montant unitaire HT
Lot unique	AUTO ECOLE BOYER	Formation permis poids lourds – épreuves théoriques – épreuves plateau et route et présentation du dossier conformément au CCP. Forfait pour 4 présentations maximum pour une personne	1563,00 €
		Formation permis remorques lourds – épreuves théoriques – épreuves plateau et route et présentation du dossier conformément au CCP. Forfait pour 4 présentations maximum pour une personne	590,00 €
		Tests d'évaluation préalable pour le permis poids lourds	0 €
		Tests d'évaluation préalable pour le permis remorque	0 €

### 3) Aménagement du Véhicule Poste de Commandement


Lot	Entreprise attributaire	Montant HT
Lot unique	Société PROCAR DEMAS 85700 SAINT MESMIN	49 865,00 €

### 4) Acquisition de véhicules légers de direction

Lot	Entreprise attributaire	Montant TTC (frais de carte grise inclus)
Lot 1 VLD type SUV — gamme moyenne	Déclaré sans suite pour motif d'intérêt général	-----
Lot 2 VLD type SUV — gamme supérieure	SCAP PEUGEOT 04100 MANOSQUE	33 124,10 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a pris acte de cette communication à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration



Claude FIAERT